

CitiCollège - INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE 2026 – 2027

COORDONNEES DE L'ELEVE	
NOM:	PRENOM:
DATE DE NAISSANCE:	SEXE: M / F (rayer la mention inutile)
CLASSE: <input type="checkbox"/> 6ème <input type="checkbox"/> 4ème <input type="checkbox"/> 5ème <input type="checkbox"/> 3ème	COMMUNE DE DEPART:
COORDONNEES DU REPRESENTANT LEGAL	
PÈRE - MERE - TUTEUR (rayer les mentions inutiles)	
NOM:	PRENOM:
ADRESSE:	
CODE POSTAL:	COMMUNE:
TELEPHONE FIXE:	TELEPHONE MOBILE:
MAIL:	
SIGNATURE	
DATE:	SIGNATURE:

N° PASS'AGGLO (en cas de renouvellement) :

Cocher l'établissement scolaire	Cocher la commune de départ	Prix	
<input type="checkbox"/> Collège Marcelin Albert Saint-Nazaire-d'Aude	Argeliers	Bize-Minervois	63 €
	Mailhac	Marcorignan	
	Pouzols-Minervois	Sallèles-d'Aude	
	Saint-Nazaire-d'Aude	Sainte-Vallière	
<input type="checkbox"/> Collège des Corbières Maritimes Sigean	Caves	Roquefort-des-Corbières	63 €
	Portel-des-Corbières	Leucate	Inscription en Mairie
<input type="checkbox"/> Collège La Nadière Port- La Nouvelle	Port-La Nouvelle		Prise en charge Mairie
	La Palme		63€
<input type="checkbox"/> Collège Saint Louis de Gonzague Leucate	Leucate		Inscription et prise en charge Mairie
	Caves	Treilles	63 €
<input type="checkbox"/> Collèges NARBONNE	Commune de départ :		63 €
	Commune de Gruissan		Prise en charge Mairie
<input type="checkbox"/> Collège Les Mailheuls Coursan	Armissan	Fleury-d'Aude	63 €
	Saint-Pierre-La-Mer	Vinassan	

Autorisation de transmission des données au Grand Narbonne

Autorisez que les informations (nom, prénom, adresse, et e-mail) soient transmises au Grand Narbonne. Elles seront utilisées uniquement pour la mise à jour du Pass'Agglo permettant l'ouverture de vos droits aux autres services du Grand Narbonne.

Les documents à fournir pour l'inscription :

- Le formulaire d'inscription rempli, 1 photo d'identité si l'enfant n'est pas présent au moment de l'inscription (création carte Pass'Agglo), Présentation de la pièce d'identité et le règlement de 63€ (chèque à l'ordre de RD Grand Narbonne).

La carte collège donne droit à un aller/retour entre le lieu de domicile et le collège par jour et en période scolaire du 1 septembre 2026 au 2 juillet 2027. Titre non remboursable. Duplicata 5€

Date réception dossier complet :
 Nom agent d'accueil :

Tampon commune :